



## EDITO

Entre crise sanitaire et dérive sécuritaire au sein de la société, l'école n'a pas été mise à l'abris. Un nouveau protocole sanitaire dit renforcé, n'a pas masqué les incohérences, l'amateurisme et la vision court-termiste du ministère. A coup d'annonces de dernières minutes sans aucun moyens supplémentaires, cette mise en place a généré du stress, une surcharge de travail pour tous les personnels et une efficacité qui n'a pas été prouvée, malgré les tentatives du ministère de fausser les chiffres. Dans cette ambiance anxieuse, l'assassinat de Samuel Paty nous a tous profondément choqué et affecté. Le mépris qui a été affiché dans l'organisation par le ministère de cet hommage, sans laisser le temps aux professeurs pour honorer la mémoire de notre collègue, a été une marque supplémentaire du peu de considération pour nos métiers. Cet hommage a permis une récupération politique. A nouveau, des amalgames resurgissent, l'ensemble de la communauté musulmane a été stigmatisée, des enfants ont été mis en garde à vue, au lieu d'établir un dialogue s'appuyant sur les valeurs de laïcité et de tolérance. D'ailleurs, l'Observatoire de la laïcité qui ne présentait pas des faits allant dans le sens du gouvernement, vient d'être supprimé, pour mieux cacher les problèmes structurels de notre société, à défaut de vouloir les régler. Cacher les problèmes d'une société inégalitaire avec la pauvreté en augmentation, cacher des violences policières à l'encontre de ceux qui la subissent et qui militent pour une autre société. Cela ne peut pas durer. Les manifestations de l'an dernier contre la casse des retraites ont permis la suspension de la réforme, les dernières manifestations contre la « loi sécurité globale » ont permis de vider de son contenu l'article 24. Certes, nous ne pouvons être dupes, le gouvernement reste sur sa même ligne politique de casse de nos droits sociaux. Mais ces mobilisations permettent de créer un rapport de force qui dérange, freine et fait reculer le gouvernement. Nous devons veiller et continuer à protéger nos droits et nos libertés. « Ce n'est pas un signe de bonne santé mentale d'être bien adapté à une société malade »<sup>1</sup>, par la mobilisation et pour notre bien, ne nous adaptons pas aux politiques et dérives gouvernementales.

L'absence de dialogue social lors du Grenelle de l'Éducation, où les syndicats au fur-et-à-mesure claquent la porte à cette mascarade est une autre preuve du peu de considération pour nos métiers et de la volonté d'ignorer les problèmes au sein de l'Éducation Nationale. Sud Education appelle à la grève pour le 26 janvier, mobilisons-nous pour réclamer de meilleures conditions de travail et une augmentation des salaires !

<sup>1</sup> Citation de Jiddu Krishnamurti

(Philosophe indien promouvant une éducation alternative)

## CORONAVIRUS AU TRAVAIL

**DROIT DE RETRAIT** **SÉCURITÉ** **SANTÉ** **PROTECTIONS**

**N° VERT**  
APPEL GRATUIT **0 805 37 21 34**

**DES SYNDICALISTES RÉPONDENT  
À VOS QUESTIONS 7j/7 DE 9H À 19H**

**Solidaires**  
Union  
syndicale

# Grenelle de l'Education, Grenelle en carton !

Depuis la rentrée 2020 et jusqu'en février 2021, le ministère organise le Grenelle de l'Éducation. Il consiste, selon l'institution en deux points principaux : des rapports d'expertise et une concertation large avec la société civile et les syndicats. En quoi consiste chacun des points ?

- D'abord la concertation avec la société civile se présente sous deux formes : une vaste consultation en ligne à laquelle chacun peut contribuer et la mise en place d'ateliers de réflexion sur différents thèmes propres à l'éducation.

L'expérience de la convention citoyenne pour le climat nous montre bien que, même structurée, avec des moyens et du temps, une consultation avec les citoyens n'accouche jamais de propositions suffisantes et que le gouvernement cherchera toujours à tordre les conclusions d'une telle consultation, voire les ignorera.

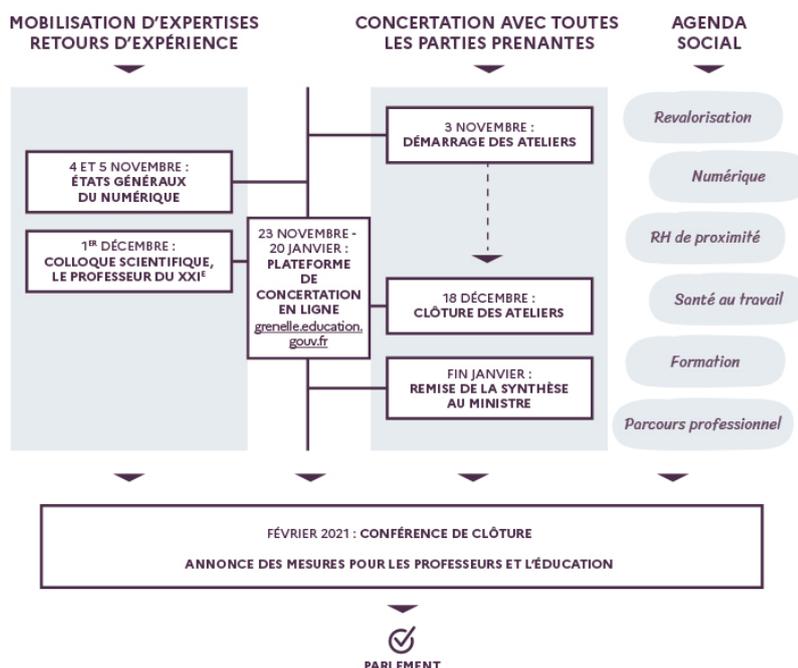
-Le deuxième volet de la concertation est très éclairant sur la méthode du gouvernement pour travailler sur l'éducation. 10 ateliers se sont réunis trois à quatre fois chacun aux mois de novembre et décembre 2020 sur les thèmes de la reconnaissance, la coopération et la protection des personnels. Chaque atelier est animé par un secrétaire (toujours un inspecteur général) et un président issu de la société civile et là c'est amusant. Qui sont ces présidents qui donnent donc le ton à ces ateliers ? Entre autres, Marie-Pierre Luigi, retraitée (et ancienne Inspectrice générale de l'éducation nationale et de la recherche, oups !), Marcel Rufo écrivain (soutien d'Emmanuel Macron en 2017, re-oups !), Boris Cyrulnik (neuro-psychiatre ultra médiatisé), Bénédicte Durand (directrice de la formation à Sciences Pos), Patrick Gérard (actuel directeur de l'ENA et ancien de l'UDF et du Parti Républicain, dont les dirigeants remarquables furent François Léotard et Gérard Longuet), et Marie-France Monneger (ancienne directrice de l'IGPN de 2012 à 2019). Bref, du beau monde, soit une représentation parfaite de la société civile pour le ministre Blanquer. Difficile d'imaginer qu'il puisse en ressortir quelque chose de vraiment révolutionnaire pour la profession.

Les rapports d'expertise sont simplement constitués des Etats Généraux du numérique et d'un colloque dont le thème est "Quels professeurs au XXIe siècle ?". Les conclusions des Etats Généraux du numérique ont été rendues le 5 novembre 2020 sous la forme de 40 propositions vagues et non chiffrées ou existant déjà dans la pratique : "Créer des dispositifs d'accompagnement des cadres pour organiser le « travailler ensemble », "Définir un cadre général d'interopérabilité", "Mettre en place un dispositif pour détecter et prévenir la fracture numérique et l'illectronisme", etc, etc.

Le colloque sur ce que sont ou seront les professeurs au XXIe siècle : là aussi, aucun professeur invité, seulement des chercheurs ou des professeurs de l'enseignement (très) supérieur à Paris Dauphine, dans des facultés de psychologie sociale ou de sciences cognitives. Il y avait tout de même des membres de l'Education Nationale (des inspecteurs généraux...).

Face à cela, le dialogue social ne peut pas tenir : La CGT a quitté la table des ateliers le 26 novembre et la FSU est partie le 03 décembre en dénonçant "une opération de communication sur des visions déjà arrêtées et peu ouvertes au dialogue" et le fait que les représentants s'expriment relativement peu face à des "experts soigneusement choisis par le ministère, dont certains n'ont pour seule expérience de l'école que de l'avoir fréquentée durant leur jeunesse".

Face à ces méthodes, SUD Education revendique une véritable prise en compte de la parole des enseignants dans les établissements par leur participation active aux prise de décisions, mais également une revalorisation salariale claire et permettant de prendre en compte les difficultés du métier.



# Les RASED de la colère

L'abandon progressif des RASED est symptomatique de ce manque d'ambition pour une école de la réussite pour tous. Depuis des années, les moyens alloués pour l'éducation prioritaire et les dispositifs éducatifs adaptés ont beaucoup évolué et pas forcément dans le sens d'un renforcement de ces derniers. Les postes RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté) à défaut d'être pourvus faute de formation des enseignants sont tout simplement "gelés" et voués à disparaître alors que les besoins ne cessent de croître. Sur Amiens, les enseignants RASED ont monté un collectif depuis trois ans pour porter leurs revendications. Soutenu par l'ensemble des syndicats, ce collectif peine toujours à se faire entendre auprès de l'administration, qui reporte audience sur audience sur fond de crise sanitaire. Un groupe de travail a été établi mais pour quelles priorités? Les enjeux sont considérables et les moyens pas à leur hauteur.

Avec la crise sanitaire le mal-être augmente et la charge de travail avec. Il faut répondre :

-au mal-être des familles, des élèves et des personnels entraînant parfois des comportements agressifs, face à des demandes se faisant de plus en plus pressantes.

-à une augmentation des dossiers à gérer de toute urgence, notamment pour les enfants handicapés en maternelle ainsi que pour les enfants ayant des troubles du comportement

-à une augmentation du nombre d'enfants en attente d'orientation, et ensuite en attente d'affectation en IME ou en ITEP.

-à une augmentation du nombre des enfants allophones.

-à une augmentation du nombre des enfants en situation de détresse psychologique par manque de prise en charge.

-à une augmentation du nombre des problématiques psycho-sociales et de celles liées à des carences éducatives importantes.

-à une augmentation des cas de harcèlement.

-à une augmentation du nombre d'enfants en situation de décrochage scolaire, post-confinement.

Et cela dans un contexte où les relations avec les partenaires extérieurs se dégradent : les assistants sociaux ne sont plus conviées aux réunions, pour les orthophonistes, les CMP, les IME et les SESSAD il y a souvent deux ans d'attente, parfois plus.

De plus, le découpage actuel des circonscriptions ne prend pas suffisamment en compte les difficultés rencontrées. Il en a résulté, pour chaque RASED, une augmentation considérable du nombre d'écoles et d'élèves à gérer. En REP et REP+, la situation est telle qu'il devient impossible de travailler en respectant le cadre éthique et déontologique de la profession. Du testing à la chaîne, des entretiens famille réduits à des appels téléphoniques: comment travailler dans ces conditions avec le souci du respect des élèves et de leurs familles?

Le malaise est grand chez tous les enseignants. Manque de moyens, manque de reconnaissance, manque de communication. A cela s'ajoute l'organisation des formations à distance maintenue par le DASEN de la Somme, malgré les demandes de syndicats d'un report de celles-ci tant que la situation sanitaire ne se sera pas améliorée et malgré l'alerte sociale déposée par l'ensemble des syndicats fin novembre. Formations qui ont par ailleurs été suspendues par certains DASEN en France car pour être efficace la formation des enseignants doit être qualitative!. Ce n'est pas sans compter la pression au tout numérique qui n'a jamais été aussi envahissante. Il est urgent de rappeler à l'administration le droit pour les enseignants à la déconnexion les week-end et lors des vacances scolaires

## Nous contacter

Sud Éducation, 3-5 rue Jean Godris,  
80000 AMIENS  
Mail : [somme@sudeducation.org](mailto:somme@sudeducation.org)  
[www.sudeducation-somme.org](http://www.sudeducation-somme.org)  
Facebook : SUD Éducation Somme - 80  
Portable : 06 07 05 76 67  
Permanence le jeudi de 14h à 17h,  
3-5 rue Godris (centre ville) Amiens

Bulletin bimestriel du syndicat Sud-Éducation 80 imprimé au siège du syndicat. CPPAP 0925S07511 Dépôt légal Amiens centre de tri. – Directeur de publication : Bertrand Hansart. Dispensé de timbrage. Prix au numéro : 1,5€. Abonnement : 10 €/an. ISSN 2430-1655

éducation  
**Sud80**

EXPRESSION DE SUD EDUCATION SOMME  
3-5 RUE JEAN GODRIS,  
80000 AMIENS

AMIENS PPDC

**P7**

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le : 18/12/2020

A distribuer avant le : 29/12/2020

Alors que la crise sanitaire et sociale est grande, le ministère continue d'organiser tranquillement le détricotage du service public de l'éducation: cette année dans l'académie d'Amiens, 55 contractuel-le-s vont être recruté-e-s pour faire face au manque de remplaçant-e-s dans les écoles (suite à la situation sanitaire-preuve encore que rien n'a été préparé depuis mars dernier!) , et 12 dans le département de la Somme ! **C'est une première pour notre département! Et Sud Éducation refuse cette sous-traitance aussi bien pour les personnes concerné-e-s que pour les élèves qui auront face à eux des personnels sans formation !** Alors que des listes complémentaires existent et qu'elles ne sont pas utilisées! En employant de plus en plus de contractuels, le ministère reconnaît la nécessité de "pallier" aux besoins sans en mettre les moyens! Par ce choix scandaleux, le ministère renforce la précarité des enseignants et nie l'importance de la professionnalité de tout un corps de métier. Dans ces conditions, comment croire qu'un Grenelle de l'Éducation pourrait répondre aux préoccupations des enseignants!

**Pour l'éducation prioritaire, SUD éducation revendique des moyens immédiatement !**

- **des recrutements de personnels enseignant-es pour faire baisser le nombre d'élèves par classe,**
- **des recrutements de personnels médico-sociaux avec un-e infirmier-e et un-e Assistant-e de Service Social à temps plein dans tous les établissements d'éducation prioritaire et dans les écoles,**
- **des recrutements de personnels de Vie Scolaire pour améliorer l'accompagnement des élèves,**
- **le retour des lycées dans la carte de l'éducation prioritaire,**
- **une politique salariale à la hauteur : titularisation des précaires et augmentation des salaires !**